



**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 27 juillet 2020**

Présents : S BESSON, E BOYER, F COURNIL, B DAUBECH, A DOUSSAUD, A LAURENT, P PLAZE, I ROSIER, JJ SANS, O SAVIGNAC, M SOUZY, S TALLET, S VEYSSEIX, I VIALLE.

Absent excusé : Rémi Espalieu, procuration donnée à Alexandra Doussaud.

Date de convocation : 21 juillet 2020.

Secrétaire de séance : Sylvia Tallet

Sont adoptés à l'unanimité les comptes - rendus des 2 dernières réunions, le 3 juillet pour l'installation du conseil et celle du 10 juillet pour les représentants aux élections sénatoriales. Suite à la réunion du 10 juillet au sujet de l'interdiction de manifestations sur la commune jusqu'au 31 août, un arrêté municipal va être pris.

Vote des budgets :

Ces différents budgets sont présentés par Evelyne Boyer.

Budget lotissement :

Fonctionnement : équilibré à 125 097 euros

Investissement : équilibré à 111 368 euros.

Budget annexe multiservices : budget ouvert en cours d'année.

Fonctionnement : équilibré à 7 765 euros

Investissement : équilibré à 4 370 euros

Budget principal :

Les subventions aux associations sont votées.

Fonctionnement : Equilibré à 658 056 euros (excédent reporté 2019= 148 153 euros.)

Investissement : équilibré à 207 029 euros

Travaux d'investissement : tableau numérique pour l'école, travaux de voirie, achat de défibrillateur, aménagement d'un espace public, étude pour le plan d'aménagement du bourg.

A l'unanimité, le budget principal, le budget lotissement et le budget multiservices sont adoptés.

Demande de fonds de soutien territorial auprès de l'Agglo :

Travaux de voirie : étaient prévus initialement la Sudrie et le Bert. Dans un premier temps, la route du Bert a été privilégiée : réfection de la route et élargissement du chemin. Devis pour les travaux : 20987HT. (30% pour fonds de soutien).

Commission syndicale Vignols Lascaux :

Cette commission gère en commun le matériel de voirie. Frédéric Golfier est élu président. L'interrogation portait pour Vignols sur: soit sous -traiter l'élagage à une entreprise

extérieure et réduire les heures d'utilisation de l'épareuse, soit conserver les heures d'utilisation actuelles. A l'unanimité, il a été convenu que les heures d'utilisation du matériel ne seraient pas modifiées.

Un deuxième point a été évoqué quant à la possibilité de l'entrée d'une autre commune. Cela viendra dans un 2^{ème} temps.

Commission communale des impôts directs :

Cette commission a pour rôle majeur de donner une fois par an son avis sur les modifications ou nouvelles évaluations des habitations et terrains recensés par l'administration fiscale. Le conseil municipal propose une liste de 24 contribuables. Le directeur départemental des finances publiques retiendra de celle-ci 6 titulaires et 6 suppléants.

Tarifs de la cantine et de l'ALSH :

Le repas de la cantine sera de 2€75 – le prix de revient à la commune étant de 6€37.

Les tarifs pour l'ALSH restent inchangés, toujours basés sur le quotient familial mensuel.

Conseiller délégué :

Stéphane Besson ayant pris la fonction de gérer les agents techniques, il a été décidé de lui attribuer une indemnité mensuelle de 155€ brut.

Désignation d'un suppléant à la commission de contrôle des listes électorales :

Pauline Plaze ayant été désignée titulaire, Sylvia Tallet sera sa suppléante.

Questions diverses :

La fibre : Les communes de Vignols et St Solve ont reçu les responsables qui suivent le chantier. Elle sera effective fin 2021.

Gaëtan Goudal, agent technique, effectue son travail selon les horaires suivants : lundi, mardi et mercredi matin sur la commune de St Bonnet ; mercredi après-midi, jeudi et vendredi sur la commune de Vignols.

AXA assurances :

L'assurance se propose de tenir une conférence à but d'informations aux habitants de la commune. Après échanges, réponse négative du conseil municipal qui n'a pas pour vocation de faire la promotion de quelque assurance.

Comptes -rendus des différentes commissions suite à leur première réunion : beaucoup de projets à approfondir.

Agglo : Alexandra Doussaud, conseillère communautaire à l'Agglo, nous fait un compte-rendu des différentes réunions.

Question posée : Les aides de l'Agglo pour aider les entreprises suite à la crise sanitaire peuvent-elles s'appliquer au Comptoir Vignolais, à voir pour un allègement des loyers pendant le confinement ?

Les 3 premières semaines du mois d'août, la mairie sera ouverte le lundi matin, mardi matin, jeudi matin et vendredi matin de 10h30 à 12h. Messieurs Mesdames les adjoints et Mme le maire assureront les permanences.

La séance est levée à 23h

Prochaine réunion le 28 août à 20h30